

# Quelle



# famille?

Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent  
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

## L'évolution des difficultés de conciliation travail-famille

### Un portrait réalisé à partir de la situation des mères et des pères en emploi au Québec et ailleurs au Canada

La conciliation travail-famille (CTF) se trouve plus que jamais à l'ordre du jour en raison des grands changements économiques et sociaux survenus au cours des dernières décennies, lesquels ont contribué à transformer la vie quotidienne des familles. La progression de la participation des mères de jeunes enfants au marché du travail est souvent soulignée à cet effet comme un élément marquant de ces modifications. L'emploi des femmes a fait émerger une nouvelle réalité, celle de la famille à deux revenus et, avec l'emploi des mères de jeunes enfants, s'est ajoutée celle des difficultés de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

De nouvelles données concernant l'organisation du travail et les modes de vie ont également contribué à modifier au fil du temps le contexte dans lequel la CTF s'effectue par les parents. Parmi les principales relatives au monde du travail, notons l'intensification du temps de travail rémunéré, le développement de la flexibilité des conditions de travail et la précarisation des emplois (Presser, 2003; Mercure, 2008). Les préoccupations pour la CTF sont devenues plus évidentes avec les bouleversements observés dans les modes de vie familiale, parmi lesquels figurent l'accroissement de la monoparentalité et

de la reconstitution familiale, de même que le développement des exigences quant à l'éducation des enfants (Lapierre-Adamcyk, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2006; Pronovost, 2007).

Il est par ailleurs admis que les enjeux associés aux difficultés de CTF pour les parents revêtent maintenant une importance considérable pour plusieurs. Parvenir à concilier vie professionnelle et vie familiale de manière satisfaisante est non seulement bénéfique pour le bien-être des parents eux-mêmes, mais également pour le bien-être de leurs enfants et d'autres membres de leur famille, notamment les proches parents âgés. La CTF est aussi importante en ce qui a trait à la performance économique des entreprises, notamment du point de vue de la productivité, de l'absentéisme, de l'attraction et de la rétention de la main-d'œuvre. Il s'agit enfin d'un élément majeur pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans les familles, dans l'optique où une répartition équilibrée du temps consacré à la famille et au travail permet à chacun des conjoints de s'accomplir tant sur le plan professionnel que sur le plan familial (Descarries et Corbeil, 2005).

Le thème de la CTF est en outre inscrit depuis plusieurs années dans le discours et les actions publiques d'ici et d'ailleurs (Barrère-Maurisson

## Table des matières

<b>Les tensions entre les rôles, reflet des difficultés de conciliation.....</b>	<b>3</b>
La pression ressentie quotidiennement.....	3
Le sentiment d'une surcharge de responsabilités.....	5
Le niveau élevé de stress.....	7
<b>L'empiètement fréquent du travail dans la famille et inversement .....</b>	<b>8</b>

et Tremblay, 2009; Adema et Thevenon, 2008; Ministère de la Famille, 2014). En effet, au fil du temps, plusieurs juridictions, dont le Québec, ont mis en place des mesures visant à permettre aux parents de mieux composer avec les exigences de la vie familiale et de la vie professionnelle, parmi lesquelles on trouve principalement des services de garde, un congé entourant la naissance et, plus récemment, différentes mesures d'adaptation des milieux de travail<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Entre notamment dans cette catégorie la législation sur les normes du travail (aménagement du temps de travail, heures normales de travail, conditions liées aux heures supplémentaires, congés annuels et congés pour responsabilités familiales, etc.).

C'est dans ce contexte que la conciliation entre les activités professionnelles et familiales est devenue, au cours des dernières décennies, un sujet d'étude privilégié dans de nombreux domaines, notamment en sociologie, en psychologie, en économie, en gestion ou dans le domaine de la santé. Les difficultés de CTF, ses facteurs explicatifs, ses répercussions, de même que les mesures à mettre en œuvre dans différents milieux pour les atténuer ont été par conséquent largement documentés au fil des ans (pour une revue des écrits québécois et canadiens, voir notamment : St-Amour et Bourque, 2013; Tremblay, 2012).

Le présent bulletin vise à approfondir les connaissances sur ce sujet en présentant des données et des résultats inédits sur l'évolution des difficultés de CTF ressenties par les parents en emploi au Québec. Il s'appuie pour ce faire sur l'analyse des données de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps de Statistique Canada, plus précisément sur les cycles de 1992, 1998, 2005 et 2010 de l'enquête (pour plus de détails, voir l'encadré « Précisions méthodologiques »).

Le lecteur trouvera d'abord, dans le présent numéro, un portrait multiple des difficultés de CTF, reflétant le fait que l'on peut les définir

de plusieurs façons. La conception de la CTF, prise ici sous la forme d'un conflit, est reliée principalement à l'hypothèse du déficit selon laquelle les individus disposent d'une certaine quantité de temps et d'énergie qui doit être distribuée à travers les différents rôles et activités qu'ils doivent assumer (Jacobs et Gerson, 2004). Plus spécifiquement, notre étude s'inspire de deux des cadres théoriques les plus utilisés dans le monde de la recherche pour examiner ce conflit. Les modèles les plus répandus à cet égard incluent le conflit de tension entre les rôles et le conflit de temps (Tézli et Gauthier, 2009).

L'ampleur des difficultés de CTF est d'une part étudiée sous l'angle du conflit de tension entre les rôles. Celui-ci est fondé sur l'hypothèse selon laquelle plus on assume de rôles, plus on est susceptible de se sentir surchargé, de subir de la pression et du stress en raison de l'incompatibilité des exigences imposées par les différents rôles (Duxbury et Higgins, 2003).

Les difficultés de CTF sont d'autre part abordées sous l'angle du conflit de temps, lequel se produit lorsque le temps passé dans une sphère rend la personne non disponible pour s'investir dans une autre sphère et entraîne notamment un sentiment d'empiètement

(St-Amour et collab., 2005). Les aspects pratiques associés aux horaires surchargés et aux conflits d'horaire sont au cœur de cette perspective analytique.

Dans le présent portrait statistique, ces deux composantes du conflit sont illustrées à partir de la construction d'un ensemble d'indicateurs proposant cinq formes de difficultés de CTF :

- la pression ressentie au quotidien;
- le sentiment d'une surcharge de responsabilités;
- le niveau élevé de stress;
- l'empiètement fréquent du travail sur la famille;
- l'empiètement fréquent de la famille dans le travail.

Chacun de ces indicateurs fait l'objet d'une ventilation selon le sexe afin de savoir si des différences notables peuvent être observées entre les mères et les pères à ces égards. Nous présentons également pour chacun un portrait comparatif de la situation observée au Québec avec celle ailleurs au Canada (voir l'encadré « Comparer le Québec »).

## Les tensions entre les rôles, reflet des difficultés de conciliation

En matière de conciliation travail-famille, le conflit de tension entre les rôles renvoie à l'idée selon laquelle plus les personnes assument de rôles, plus elles sont susceptibles de subir de la pression, un sentiment de surcharge et du stress. Les tensions générées entre les différents rôles sont en effet susceptibles d'altérer le niveau d'énergie requise pour les remplir tous. Il en va par exemple de même lorsqu'un parent se sent trop fortement sollicité ou dépassé par des responsabilités familiales et professionnelles exercées dans des situations complexes et qui exigent un investissement cognitif et émotif très élevé qui outrepassent ses capacités (Kotowska et collab., 2010).

### La pression ressentie quotidiennement

Avoir le sentiment d'être continuellement pressé, être surchargé et se sentir extrêmement stressé constituent tous des indicateurs de la manifestation d'un conflit de tension entre le travail et la famille dans la vie des parents en emploi. Les principales observations que l'on peut tirer au sujet de ces indicateurs pour les parents du Québec et d'ailleurs au Canada sont présentées dans les trois sections qui suivent.

Le fait de concilier travail et famille est associé à un niveau de pression élevé chez la majorité des parents en emploi au Québec en 2010. La figure 1 montre en effet qu'environ 54 % de ces derniers se sentent pressés chaque jour. Les mères sont plus susceptibles que

les pères de ressentir une telle tension (60 % comparativement à 50 %). La figure 1 indique également que les résultats concernant la prévalence de la pression ressentie chaque jour sont semblables entre les mères et les pères du Québec et celles et ceux du reste du Canada.

Les données révèlent par ailleurs des changements importants au fil du temps concernant la pression quotidienne ressentie par les parents en emploi au Québec, et des tendances nettement différentes par rapport à celles observées ailleurs au Canada. La figure 2 montre d'abord qu'au Québec, environ 65 % des parents en emploi déclaraient être pressés

## Précisions méthodologiques

Réalisée par Statistique Canada, l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps est une enquête canadienne ayant interrogé environ 10 000 hommes et femmes en 1992 et en 1998, puis environ 25 000 en 2005 et en 2010. De ces nombres, ont été retenus, aux fins d'analyse, les répondants ayant déclaré que leur activité principale la semaine précédant l'enquête était de travailler à un emploi rémunéré ou à leur propre compte. Parmi ces derniers, entre 1 700 et 2 000 ayant au moins un enfant de moins de 15 ans résidant avec eux et dont ils étaient le parent biologique, le parent adoptif ou le beau-parent, ont été interrogés à chacune des années au Québec et ailleurs au Canada, ce qui a constitué l'échantillon d'analyse. L'enquête a permis principalement de recueillir un journal de l'emploi du temps, c'est-à-dire un relevé du temps consacré aux différentes activités effectuées par le répondant au cours de la journée précédant l'entrevue. Plusieurs questions ont également porté sur une série d'aspects subjectifs reliés à l'emploi du temps, lesquelles ont permis de construire un ensemble d'indicateurs liés à différentes formes de difficultés de CTF et à leurs manifestations chez les parents en emploi.

### 1) La pression ressentie quotidiennement

L'indicateur construit correspond à la proportion de parents en emploi ayant répondu « À tous les jours » à la question : « À quelle fréquence vous sentez-vous pressé par le temps? », parmi les choix de réponse suivants : À tous les jours, Quelques fois par semaine, Environ une fois par semaine, Environ une fois par mois, Moins d'une fois par mois, Jamais.

### 2) Le sentiment d'une surcharge de responsabilités

L'indicateur de surcharge de responsabilités a été établi à partir de la proportion de parents en emploi ayant répondu « Oui » à trois ou plus de ces cinq questions :

- « Lorsque vous avez besoin de plus de temps, êtes-vous porté à réduire vos heures de sommeil? »
- « À la fin de la journée, avez-vous souvent l'impression que vous n'avez pas accompli ce que vous vouliez accomplir? »
- « Vous inquiétez-vous du fait que vous ne consacrez pas assez de temps à votre famille ou vos amis? »
- « Êtes-vous constamment tendu parce que vous voulez en accomplir plus que vous pouvez en faire? »
- « Sentez-vous que vous n'avez plus le temps de vous amuser? »

### 3) Le niveau élevé de stress

Comme indicateur de la manifestation d'une difficulté liée à la CTF, a été retenue la proportion de parents en emploi « Assez extrêmement stressés », établie à partir de la question suivante : « En pensant au niveau de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont » : Pas du tout stressantes, Pas tellement stressantes, Un peu stressantes, Assez stressantes, Extrêmement stressantes.

### 4) L'empiètement fréquent du travail dans la famille

L'indicateur construit correspond à la proportion de parents en emploi ayant répondu : « Tout le temps » ou « La plupart du temps » à la question suivante : « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous a-t-il été difficile de combler vos responsabilités familiales en raison de la quantité de temps que vous avez passé au travail? » : Tout le temps, La plupart du temps, Rarement, Jamais.

### 5) L'empiètement fréquent de la famille dans le travail

L'indicateur construit correspond à la proportion de parents en emploi ayant répondu « Tout le temps » ou « La plupart du temps » à la question suivante : « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu de la difficulté à vous concentrer ou à combler vos responsabilités au travail en raison de vos responsabilités familiales? » : Tout le temps, La plupart du temps, Rarement, Jamais.

Compte tenu de l'échantillon à plan complexe de l'enquête, il a été nécessaire d'estimer la variance associée aux estimations produites. Le logiciel STATA a été utilisé pour les estimations de prévalence et les tests du chi-carré. Le seuil de signification pour ces tests statistiques a été fixé à 0,05. Toutes les mesures bivariées présentées sont associées au seuil retenu. Lorsqu'il y avait une dépendance entre deux variables, la démarche subséquente était de vérifier si les différentes proportions comparées avaient des intervalles de confiance distincts. Tous les écarts et différences entre deux estimations mentionnés dans le texte du présent bulletin sont significatifs au seuil de confiance de 10 %. De plus, toutes les estimations produites ont été pondérées à l'aide des poids appropriés (*bootstrap*).

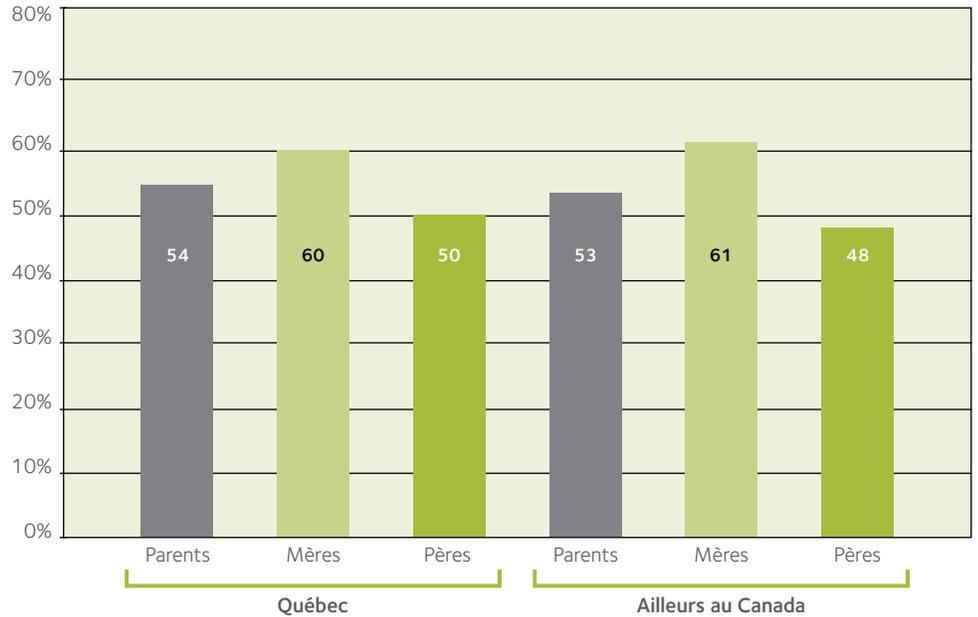
chaque jour en 1992, alors qu'ils n'étaient plus qu'environ 44 % dans cette situation en 2005. Cette baisse importante a cependant été contrebalancée en partie par une hausse significative entre 2005 et 2010.

Ailleurs au Canada, on a observé plus particulièrement une tendance significative à la baisse chez les parents en emploi entre 1998 et 2010 (de 66 % à 53 %), ce qui a mené à une disparition en 2010 de l'écart statistiquement significatif dans le pourcentage de parents se sentant pressés chaque jour entre le Québec et le reste du Canada.

### « Comparer le Québec »

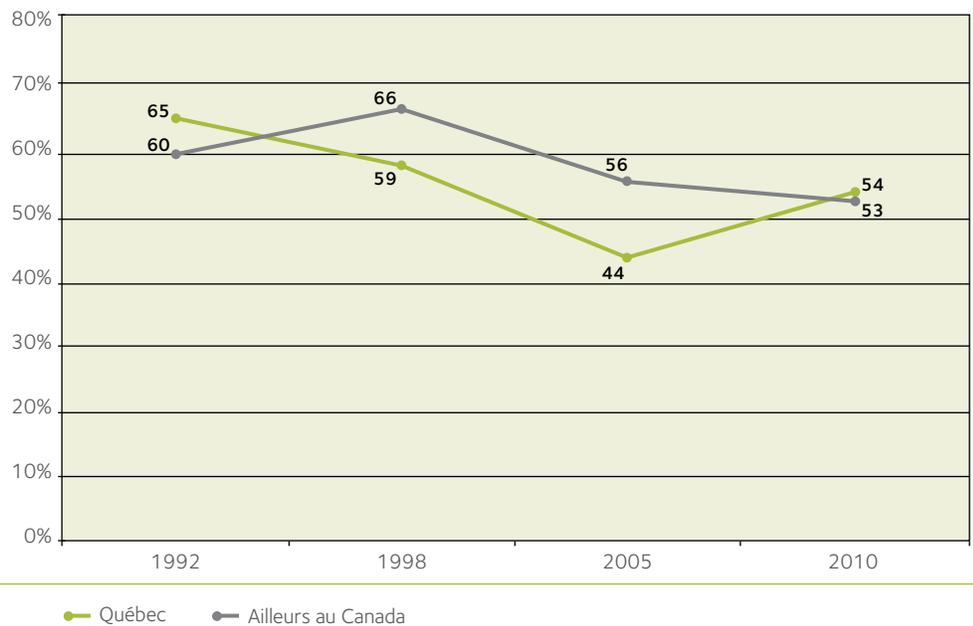
L'approche comparative d'analyse des variations de comportements à travers l'espace est fréquemment employée lorsqu'il est question de CTF. Entre autres, les travaux de l'OCDE (2007, 2011) ont montré que les articulations entre les différents temps et rôles sociaux des familles et les réponses sociopolitiques à leurs égards varient parfois fortement selon les zones géopolitiques de ses pays membres. Dans le contexte nord-américain, le Québec constitue une exception car depuis longtemps ses politiques familiales, notamment en matière d'articulation et de conciliation entre l'emploi et la famille, le rapprochent des modèles scandinaves (ou modèles de conciliation) avec particulièrement la mise en place de services de garde à contribution réduite, un congé parental et des normes du travail permettant, dans une certaine mesure, aux parents en emploi de se rendre disponibles pour leurs enfants (Roy et Bernier, 2007; Cette et collab., 2009). La situation et l'évolution de la répartition et des conflits entre le travail et la famille des individus au Québec s'avèrent donc particulièrement intéressantes à comparer aux modèles plus libéraux ou non interventionnistes existant ailleurs au Canada et en Amérique du Nord, en raison des réponses apportées aux problématiques et aux défis en la matière présentant de nombreuses singularités (Tremblay, 2010).

**FIGURE 1 : PROPORTION (EN %) DE PARENTS (MÈRES ET PÈRES) EN EMPLOI PRESSÉS TOUS LES JOURS, 2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

**FIGURE 2 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION (EN %) DE PARENTS EN EMPLOI PRESSÉS TOUS LES JOURS, 1992-2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



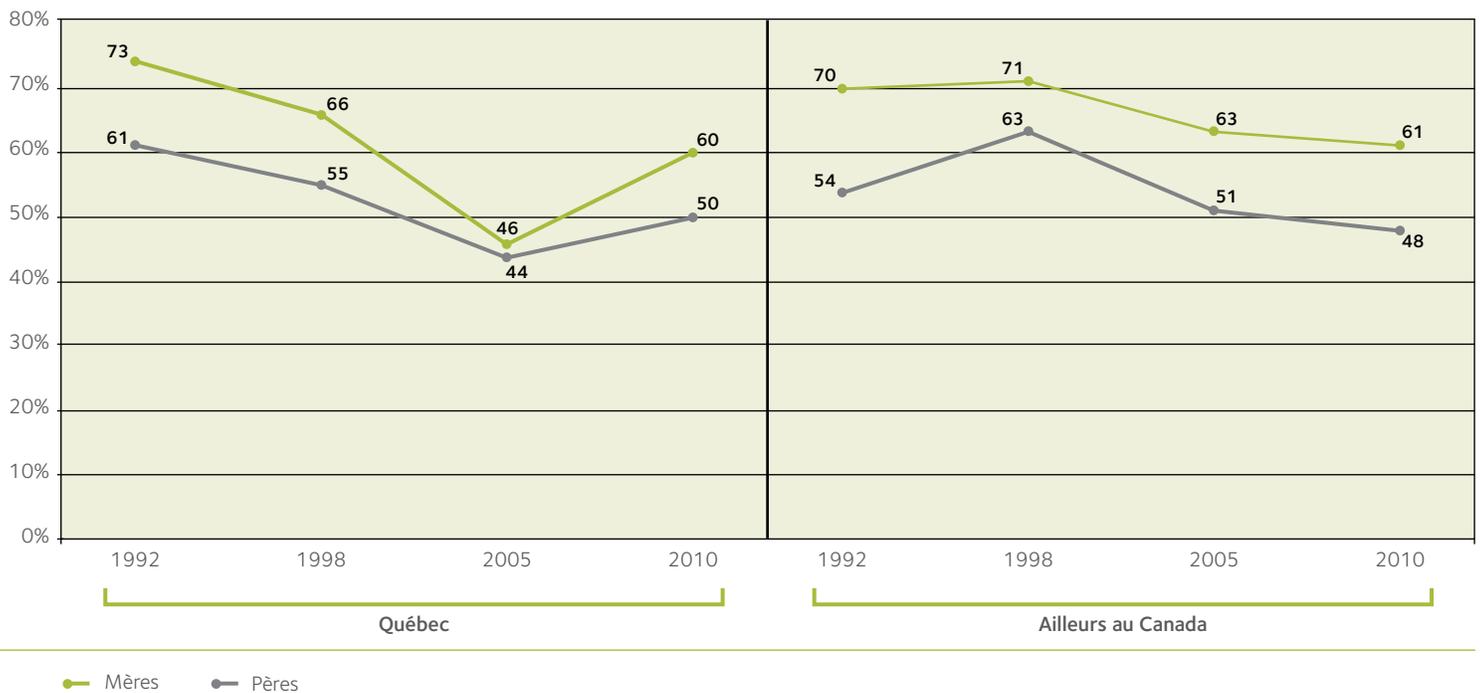
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycles 7, 12, 19, 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

L'examen de ces données selon le sexe indique en grande partie les mêmes tendances que celles observées pour l'ensemble (figure 3). D'une part, entre 1998 et 2010, les proportions de mères et de pères pressés chaque jour dans le reste du Canada ont toutes deux baissé de manière notable, passant d'environ 71 % à 61 % pour les mères et de 63 % à 48 % pour les pères.

D'autre part, on note également pour le Québec une baisse significative de la proportion de mères et de pères en emploi se sentant pressés tous les jours, mais seulement pour la période 1992-2005, et surtout chez les mères en emploi. En effet, près de 75 % de ces dernières ressentaient une pression quotidienne en 1992, alors que cette proportion se situait à un peu plus de 45 % en 2005. Cette baisse plus prononcée du côté

des mères en emploi a fait que l'écart entre la proportion de mères en emploi pressées chaque jour et celle de pères en emploi ressentant une telle tension est devenu non significatif en 2005. Toutefois, les mères sont de nouveau plus susceptibles que les pères de se sentir pressées chaque jour au Québec en 2010 en raison de l'augmentation significative (de 46% à 60%) de la proportion observée chez les mères.

**FIGURE 3 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION (EN %) DE MÈRES ET DE PÈRES EN EMPLOI PRESSÉS TOUS LES JOURS, 1992-2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycles 7, 12, 19 et 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

### Le sentiment d'une surcharge de responsabilités

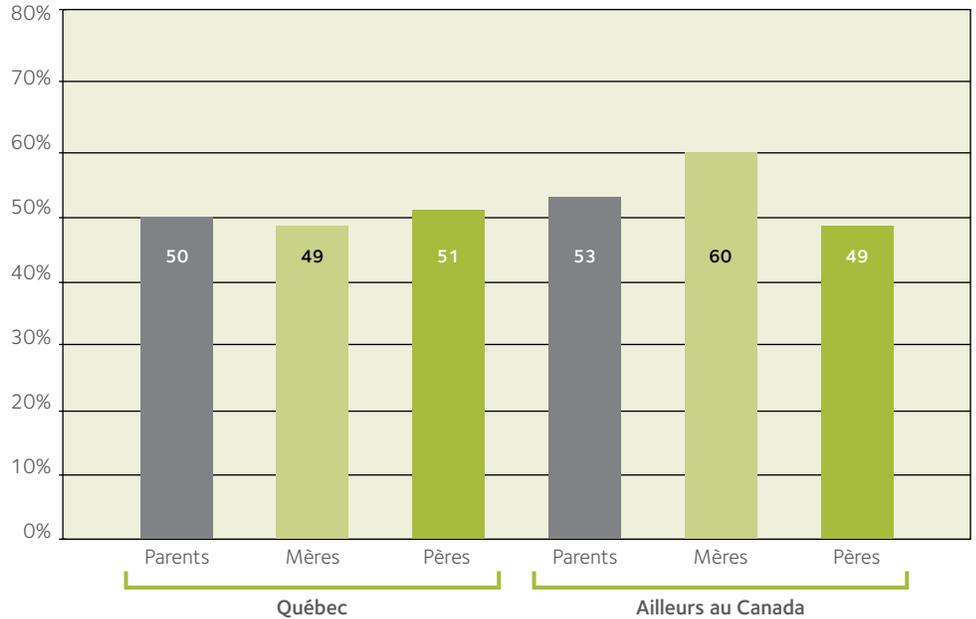
La surcharge de responsabilités, c'est-à-dire avoir le sentiment d'avoir trop de choses à faire et pas assez de temps pour les faire, représente une autre mesure de la manifestation de tensions et de difficultés élevées de CTF. Par exemple, avoir l'impression de ne pas avoir accompli assez de choses pendant la journée, s'inquiéter de ne pas consacrer assez de temps à la famille, être constamment tendu, tenter d'accomplir plus que ce qui est possible

et réduire les heures de sommeil sont tous des indices d'une surcharge de responsabilités (Williams, 2008).

L'examen des données sur la surcharge de responsabilités indique qu'en 2010, la moitié (50 %) des parents en emploi au Québec est considérée comme faisant face à une telle surcharge (figure 4). On note d'abord qu'il n'y a pas de différence selon le sexe. La comparaison

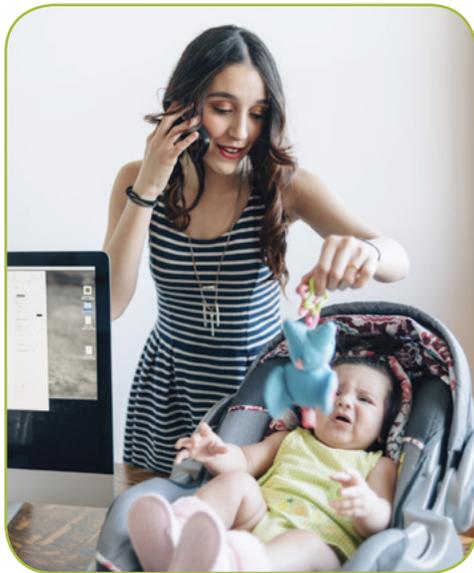
des parents québécois et d'ailleurs au Canada montre en outre que les mères en emploi du Québec sont moins susceptibles d'être surchargées de responsabilités que celles ailleurs au Canada (49 % comparativement à 60 %). C'est également le cas des pères en emploi, autant ceux du Québec que du reste du Canada, par rapport aux mères en emploi du reste du Canada.

**FIGURE 4 : PROPORTION (EN %) DE PARENTS (MÈRES ET PÈRES) EN EMPLOI SURCHARGÉS DE RESPONSABILITÉS, 2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**

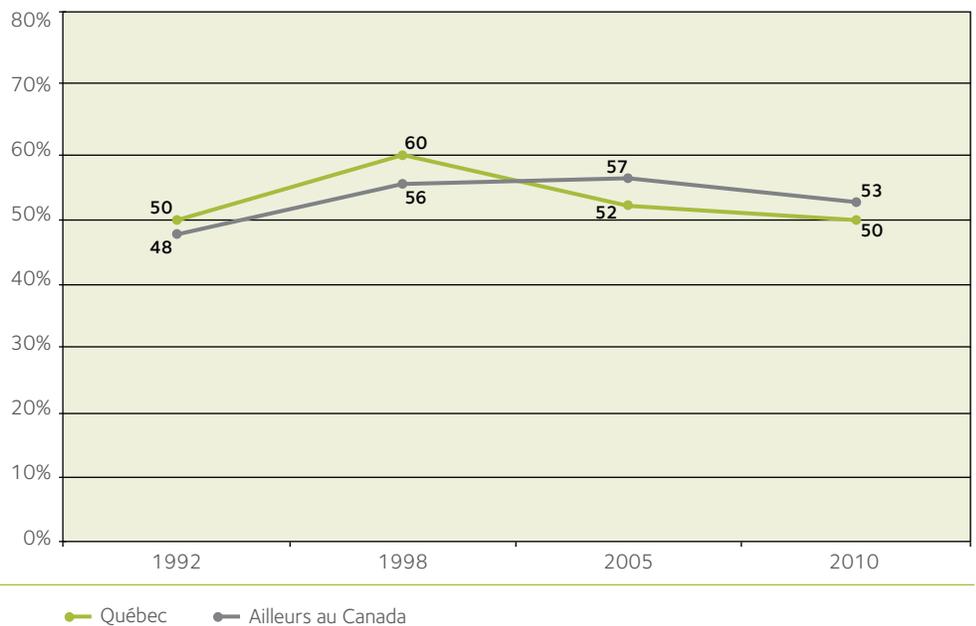


Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

La figure 5 présente l'évolution, entre 1992 et 2010, de la proportion des parents en emploi surchargés de responsabilités au Québec et ailleurs au Canada. Ces données n'indiquent pas de tendance univoque. On constate d'abord, pour les parents québécois en emploi, qu'après une augmentation significative entre 1992 et 1998 de la proportion de ceux qui ressentent une surcharge (de 50 % à 60 %), une baisse équivalente a été observée entre 1998 et 2010. Pour ce qui est des parents en emploi du reste du Canada, on note également une hausse significative entre 1992 et 1998, suivie d'une relative stagnation jusqu'en 2010.



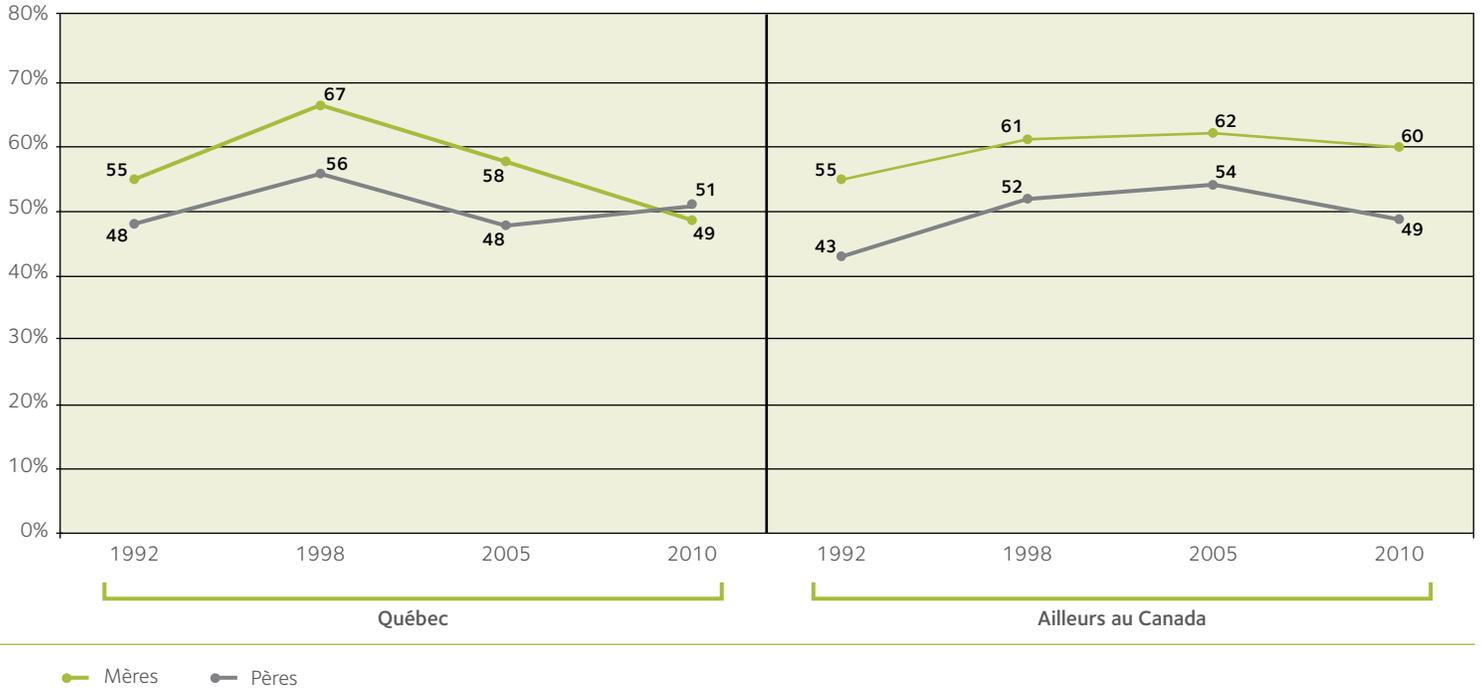
**FIGURE 5 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION (EN %) DE PARENTS EN EMPLOI SURCHARGÉS DE RESPONSABILITÉS, 1992-2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycles 7, 12, 19, 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

La figure 6 montre par ailleurs des évolutions contrastées en matière de surcharge de responsabilités lorsqu'on examine les données selon le sexe. Les données indiquent en effet qu'une grande partie de la diminution de la prévalence de la surcharge de responsabilités notée chez les parents québécois en emploi entre 1998 et 2010 peut être attribuée aux mères (67 % en 1998 comparativement à 49 % en 2010). On n'observe pas de changement statistiquement significatif pour ce qui est des pères québécois. Le même constat est valable pour les pères et les mères du reste du Canada depuis 1998, après une hausse significative observée entre 1992 et 1998.

**FIGURE 6 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION (EN %) DE MÈRES ET DE PÈRES EN EMPLOI SURCHARGÉS DE RESPONSABILITÉS, 1992-2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycles 7, 12, 19 et 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

### Le niveau élevé de stress

La difficulté à concilier la vie familiale et le travail pour les parents en emploi se manifeste également par un degré élevé de stress. Les données comparant le pourcentage de parents

en emploi en 2005 et en 2010 qui faisaient face à des journées très stressantes se trouvent à la figure 7<sup>2</sup>. Cette dernière révèle d'abord qu'en 2010, au Québec, un peu plus

de quatre parents en emploi sur dix, qu'ils soient de sexe féminin ou de sexe masculin, décrivent leur quotidien comme assez, voire extrêmement stressant.

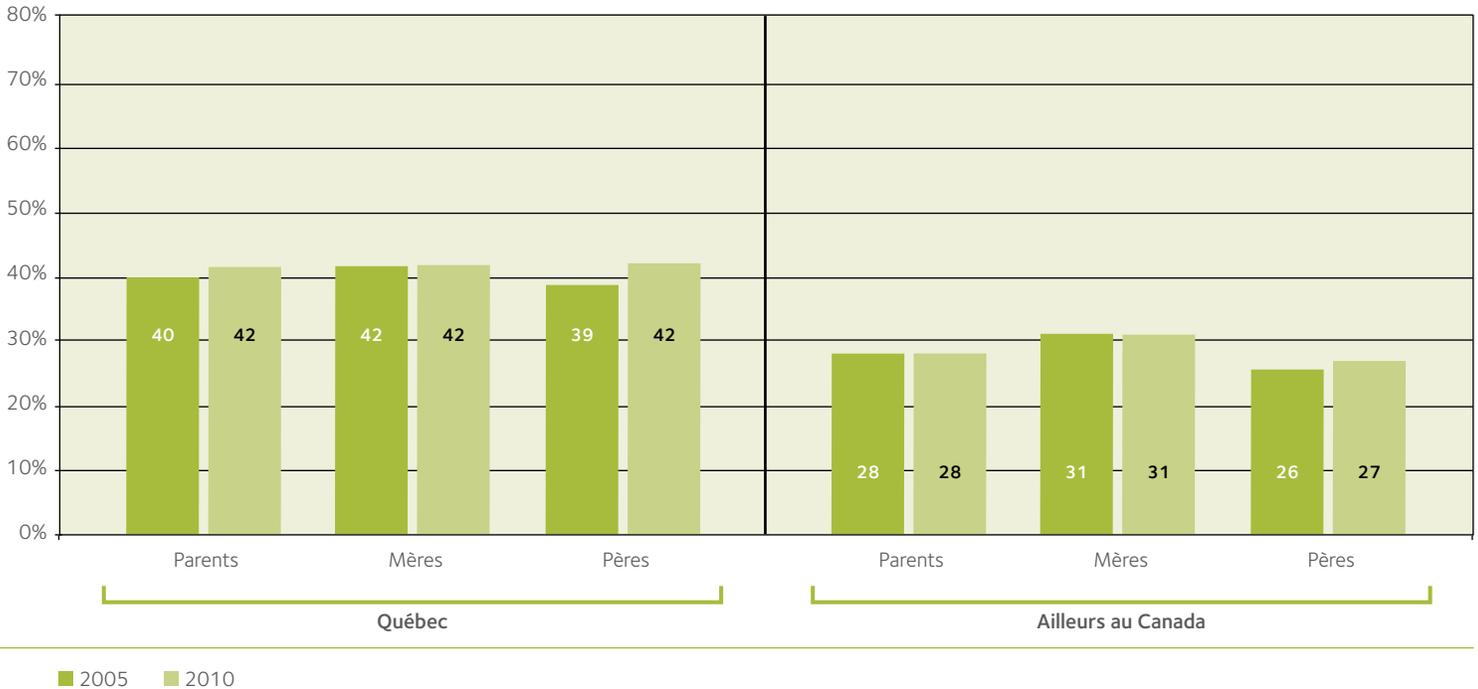
Les données examinées sont sans équivoque – les mères et les pères en emploi ailleurs au Canada sont beaucoup moins susceptibles de signaler des journées très stressantes que celles et ceux du Québec en 2010. En effet, près du tiers (31 %) des mères en emploi du reste du Canada et un peu plus du quart des pères (27 %) en emploi du reste du Canada ont déclaré faire quotidiennement face à un niveau élevé de stress.

De façon générale, il n'y a pas de changement statistiquement significatif entre les deux années observées pour les pères en emploi et les mères en emploi au Québec et ailleurs au Canada.



<sup>2</sup> Nous n'avons pu faire de comparaison pour les périodes antérieures étant donné que cette mesure n'était pas incluse dans les enquêtes exploitées en 1992 et en 1998.

**FIGURE 7 : PROPORTION (EN %) DE PARENTS (MÈRES ET PÈRES) EN EMPLOI DONT LA PLUPART DES JOURNÉES SONT ASSEZ OU EXTRÊMEMENT STRESSANTES, 2005 ET 2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycles 7, 12, 19 et 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

## L’empiètement du travail dans la famille et inversement

L’empiètement du travail dans la famille et l’empiètement de la famille dans le travail se produisent lorsque les exigences des rôles de la vie professionnelle et de la vie familiale entrent en compétition pour le temps disponible chez une personne (Duxbury et Higgins, 2003). Le temps passé dans un rôle rend alors la personne non disponible pour s’investir dans un autre rôle, d’où l’association de la notion d’empiètement à un conflit basé sur le temps. Il est à noter que des préoccupations associées à l’occupation d’un rôle peuvent également interférer avec la disponibilité d’une personne à occuper pleinement les tâches d’un autre rôle.

Les parents qui vivent un conflit d’empiètement du travail dans la famille déclarent satisfaire à leurs exigences professionnelles au détriment du temps qu’ils consacrent à leur famille. Par exemple, ils font de longues heures de travail

rémunéré qui les empêchent d’assister à une activité sportive d’un enfant, ont des préoccupations liées au travail qui gênent leur pleine participation à la vie familiale, ou apportent du travail supplémentaire à la maison. Quant à l’empiètement de la famille dans le travail, il est comparable dans sa dynamique à celui du travail dans la famille, et se produit par exemple lorsqu’un enfant malade retient le parent à la maison, ou lorsque des conflits familiaux nuisent à la concentration au travail.

Les données présentées dans les figures 8 et 9 concernant ces deux formes de difficultés de CTF montrent d’abord que l’empiètement du travail dans la famille est systématiquement plus fréquent dans l’ensemble que l’empiètement de la famille dans le travail chez les parents en emploi du Québec et d’ailleurs au

Canada. Ces observations sont conformes à celles d’autres études passées et confirment la perméabilité plus grande de la sphère familiale par rapport à la sphère professionnelle, laissant ainsi le travail interférer plus facilement avec les besoins de la famille (St-Onge, Deschênes et Renaud, 2010).

Ainsi, un peu plus d’un parent en emploi sur quatre au Québec en 2010, qu’il soit de sexe féminin ou de sexe masculin, rapporte avoir la plupart du temps ou tout le temps des difficultés à combler ses responsabilités familiales en raison du travail (figure 8). Les parents en emploi ailleurs au Canada sont beaucoup moins susceptibles de signaler un empiètement fréquent du travail dans la famille. En effet, environ un parent sur sept (15 %) ailleurs au Canada mentionne ressentir fréquemment ce type de difficulté de CTF.

Les données présentées à la figure 9 indiquent également que très peu de parents en emploi laissent leurs exigences familiales entraver l'exercice de leurs responsabilités professionnelles. En effet, moins de 10 % des parents en emploi du Québec et d'ailleurs au Canada mentionnent que leurs exigences et responsabilités familiales entravent la plupart du temps ou tout le temps leur capacité à combler leurs responsabilités professionnelles.

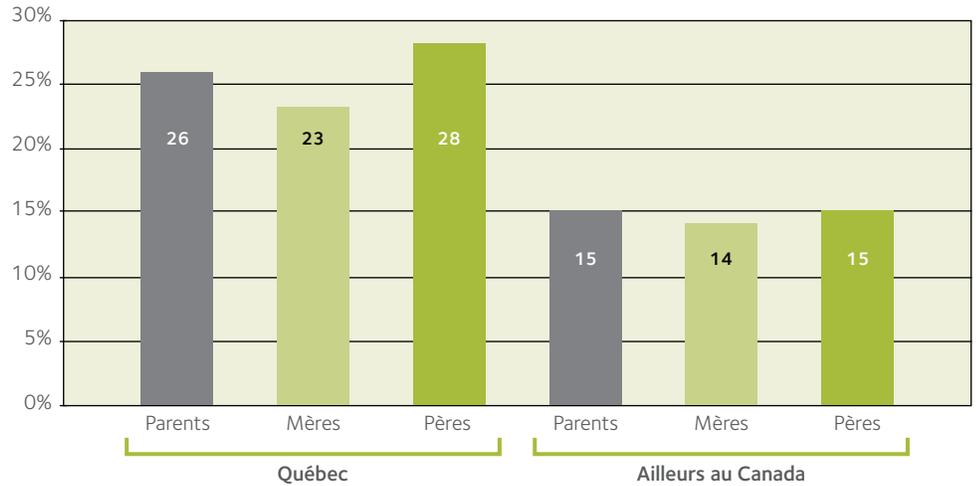
Pour chacune de ces deux mesures des difficultés de CTF, aucune différence statistiquement significative n'a été observée selon le sexe, que ce soit chez les parents en emploi du Québec ou ceux ailleurs au Canada. Enfin, nous n'avons pu faire de comparaison au fil du temps étant donné que ces mesures n'étaient pas incluses dans les cycles de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps antérieurs à 2010.

**Discussion des principaux résultats**

Que peut-on retenir au sujet des difficultés de CTF chez les parents en emploi au Québec à partir des données du présent bulletin? Les conclusions que l'on peut en tirer dépendent de la façon d'apprécier le conflit travail-famille. D'un point de vue optimiste, c'est-à-dire en prenant la mesure de l'empiètement fréquent du travail dans la famille et celle de la surcharge de responsabilités comme mesures du conflit travail-famille, il est estimé qu'entre un parent en emploi sur quatre et un parent en emploi sur trois, en 2010, fait face à des difficultés élevées de CTF au Québec. Dans le pire des cas, c'est-à-dire en se basant sur les estimations fournies par la mesure de la pression ressentie au quotidien et du haut niveau de stress, la proportion de parents qui travaillent et déclarent ressentir, à un niveau élevé, une forme ou l'autre de difficulté de CTF, s'établit à plus d'un sur deux.

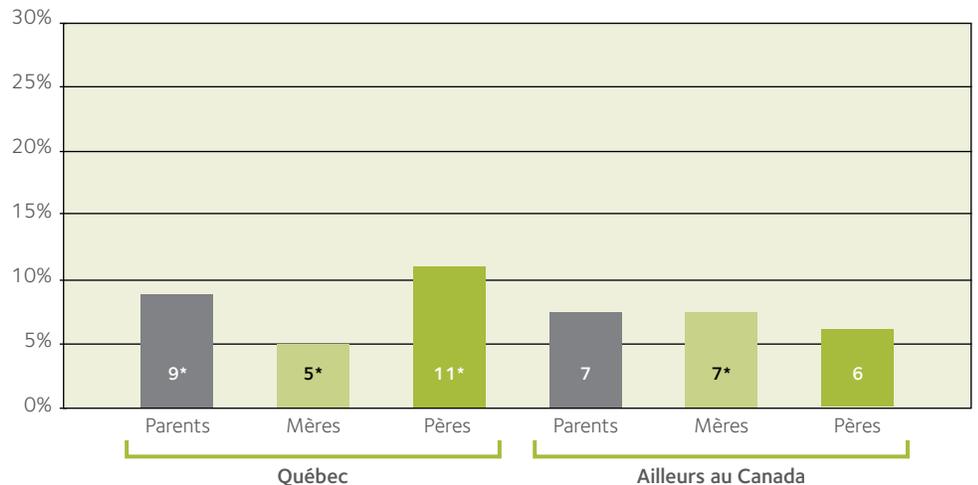
En ce qui a trait à l'évolution des difficultés de CTF au cours de la période 1992-2010, le portrait fait dans le présent bulletin n'est pas univoque. Certaines indications semblent tendre vers une réduction des difficultés de CTF chez les parents en emploi au Québec, par exemple du point de vue de la pression ressentie au quotidien, tandis que d'autres, tel le sentiment de surcharge de responsabilités, semblent montrer que la situation n'a pas bougé de manière notable au cours des vingt dernières années.

**FIGURE 8 : PROPORTION (EN %) DE PARENTS (MÈRES ET PÈRES) EN EMPLOI AYANT TOUT LE TEMPS OU LA PLUPART DU TEMPS DE LA DIFFICULTÉ À COMBLER LEURS RESPONSABILITÉS FAMILIALES EN RAISON DU TRAVAIL, 2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

**FIGURE 9 : PROPORTION (EN %) DE PARENTS (MÈRES ET PÈRES) EN EMPLOI AYANT TOUT LE TEMPS OU LA PLUPART DU TEMPS DE LA DIFFICULTÉ À COMBLER LEURS RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES EN RAISON DE LEURS RESPONSABILITÉS FAMILIALES, 2010, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 24), compilation effectuée par le ministère de la Famille.

\*Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 % ; À utiliser avec prudence.

La relative stabilité de la prévalence au fil du temps des difficultés de CTF au Québec s'inscrit cependant dans le contexte d'une hausse importante du nombre et de la proportion de mères en emploi observés entre 1992 et 2010. Les données de l'Enquête sur la population active montrent en effet que les effectifs de ces dernières dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 16 ans sont passés d'un peu plus de 485 000 à près de 580 000 au Québec, et que leur taux d'emploi a augmenté de 59 % à 77 % (Statistique Canada, 2015). En touchant un nombre de plus en plus élevé de mères en emploi, les difficultés élevées de CTF ont en définitive continué de prendre de l'ampleur au cours des dernières années.

Par ailleurs, la comparaison entre les mères et les pères en emploi au Québec a somme toute révélé peu d'écarts prononcés. Ainsi, on a vu que les mères sont plus susceptibles que les pères de ressentir de la pression quotidiennement (60 % comparativement à 50 %). En ce qui a trait à la surcharge de responsabilités, on a observé que la proportion élevée (67 %) de mères en emploi qui ressentent une telle tension à la fin des années 1990 s'est pour sa part résorbée, pour ne plus être, en 2010, statistiquement différente de celle des pères (51 %). Cette relative absence d'écart dans les niveaux de difficultés de CTF observés entre les mères et les pères peut surprendre à première vue, dans le contexte où les tâches domestiques et familiales sont assurées majoritairement par les mères (Lacroix et Boulet, 2013). Si la conciliation entre famille et travail pèse autant aux pères qu'aux mères, c'est peut-être que,

comme le suggèrent Garner, Méda et Senik (2005) concernant la situation observée en France, les hommes ont plus de mal à réduire la place du travail, contrairement aux mères, ou que la société y invite prioritairement les mères. Les auteurs suggèrent alternativement que les pères, moins souvent confrontés aux problèmes de conciliation, pourraient grossir les tâches, trouveraient plus difficile la partie qui leur incombe. Une dernière interprétation relèverait selon eux de la mise en lien du terme « vie familiale » avec des éléments qui s'apparentent plutôt à la vie personnelle.

Enfin, en comparant la situation québécoise avec celle ailleurs au Canada, on a pu révéler des différences parfois marquées entre les deux. En effet, les résultats indiquent de façon claire que les parents en emploi du Québec sont plus susceptibles en 2010 de ressentir un stress très élevé et un empiètement fréquent du travail dans la famille que leurs homologues ailleurs au Canada. Pour ce qui est de la surcharge de responsabilités, les résultats montrent plutôt que ce sont les mères en emploi du Québec qui sont moins susceptibles de faire face à une telle difficulté comparativement à leurs consœurs ailleurs au Canada.

D'autres analyses devront être menées si l'on espère résoudre certaines questions restées sans réponse. Notamment, on peut se demander dans quelle mesure les écarts qui séparent les parents du Québec de ceux du reste du Canada relativement au niveau élevé de stress et à l'empiètement fréquent



du travail dans la famille tiennent à des caractéristiques différentes, telles que des structures familiales particulières ou des types spécifiques de division du travail rémunéré et non rémunéré établie entre les sexes, voire à l'environnement socioéconomique dans lequel évoluent les familles (par exemple les politiques publiques, les modes de gestion en place dans les milieux de travail ou les pratiques syndicales). Autrement dit, il faudra réaliser des analyses multivariées permettant d'introduire et de démêler les effets de ces variables dans la différence observée en matière de stress élevé et d'empiètement fréquent du travail dans la famille entre les parents québécois et ceux ailleurs au Canada.

## En résumé

Au Québec, en 2010 :

- Environ 54 % des parents en emploi se sentent pressés chaque jour, les mères (60 %) étant plus susceptibles que les pères (50 %) de ressentir une telle tension;
- Un parent sur deux, parmi ceux en emploi, fait face à une surcharge de responsabilités;
- Un peu plus de quatre parents sur dix décrivent leur quotidien comme assez, voire extrêmement stressant. À cet égard, les mères et les pères en emploi ailleurs au Canada sont beaucoup moins susceptibles (moins d'un sur trois) de signaler des journées très stressantes que celles et ceux du Québec;
- L'empiètement du travail dans la famille est systématiquement plus fréquent dans l'ensemble que l'empiètement de la famille dans le travail chez les parents en emploi;
- Un peu plus d'un parent en emploi sur quatre rapporte d'importantes difficultés à combler ses responsabilités familiales en raison du travail;
- À l'inverse, l'empiètement des responsabilités familiales sur le travail est constaté chez une proportion moins élevée de parents en emploi, soit environ un sur dix.

## Bibliographie

- ADEMA, Willem et Olivier THÉVENON (2008). « Les politiques de conciliation du travail et de la vie familiale en France au regard des autres pays de l'OCDE », *Recherches et prévisions*, numéro 93, p. 51-72.
- BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès et Diane-Gabrielle TREMBLAY (2009). *Concilier travail et famille, le rôle des acteurs France-Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 456 p.
- CETTE, Gilbert, Dominique MÉDA, Arnaud SYLVAIN et Diane-Gabrielle TREMBLAY (2009). « Articulation entre les vies professionnelle et familiale : une analyse des écarts de taux d'activité entre la France et le Canada », dans : BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès et Diane-Gabrielle TREMBLAY. *Concilier travail et famille, le rôle des acteurs France-Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 127-168.
- DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (2005). « L'articulation travail-famille. Une problématique en voie de s'imposer », dans : TREMBLAY, Diane-Gabrielle. *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 60-68.
- DUXBURY, Linda et Chris HIGGINS (2003). *Le conflit entre le travail et la vie personnelle au Canada durant le nouveau millénaire : état de la question*. Rapport préparé pour la Division de la santé des collectivités de Santé Canada, 143 p.
- GARNER, Hélène, Dominique MÉDA et Claudia SENIK (2005). « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », *Travail et emploi*, numéro 102 (avril-juin), p. 57-67.
- JACOBS, Jerry et Kathleen GERSON (2004). *The time divide: work, family and gender inequality*, Cambridge, Harvard University Press, 272 p.
- KOTOWSKA, Irena, Anna MATYSIAK, Marta STYRC, Ariane PAILHÉ, Anne SOLAZ et Daniele VIGNOLI (2010). *Family life and work - Second european quality of life survey, Luxembourg*, Office of Official Publications of the European Communities, 83 p.
- LACROIX, Claudine et Maude BOULET (2013). « La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles », *Institut de la Statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref*, volume 18, numéro 1, p. 14-19.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Nicole MARCIL-GRATTON et Céline LE BOURDAIS (2006). « A balancing act: Parents' work arrangements and family time », dans : Kevin MCQUILLAN et Zenaida RAVANERA. *Canada's changing families - implication for individuals and society*, Toronto, University of Toronto Press, p. 49-75.
- MERCURE, Daniel (2008). « Travail et familles, des tensions croissantes au cours de la prochaine décennie », dans : BITAUDEAU, Isabelle, Chantal DUMONT et Gilles PRONOVOST. *La famille à l'horizon 2020*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 147-172.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014). *Actes du forum de la famille québécoise 2013, la politique familiale, faire encore mieux!*, Québec, Ministère de la Famille, 44 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2011). *Comment va la vie? Mesurer le bien-être*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 312 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2007). *Bébé et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille : synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 252 p.
- PRESSER, Harriet (2003). *Working in a 24/7 economy - Challenges for American families*, New-York, Russell Sage Foundation, 288 p.
- PRONOVOST, Gilles (2007). « Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle », *Enjeux publics IRPP*, volume 8, numéro 1, 35 p.
- ROY, Laurent et Jean BERNIER (2007). *La politique familiale, les tendances sociales et la fécondité au Québec, une expérimentation du modèle nordique?*, Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 110 p.
- ST-AMOUR, Nathalie et Mélanie BOURQUE (2013). *Conciliation travail-famille et santé : Le Québec peut-il s'inspirer des politiques gouvernementales mises en place dans d'autres pays?* Québec, Institut national de la santé publique, 161 p.
- ST-AMOUR, Nathalie, Johanne LAVERDURE, Annie DEVAULT et Sylvie MANSEAU (2005). *La difficulté de concilier travail-famille : ses impacts sur la santé physique et mentale des familles québécoises*, Québec, Institut national de la santé publique, 30 p.
- STATISTIQUE CANADA (2015). Tableau 282-0211 - *Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le type de famille, la composition par âge, annuel (personnes sauf indication contraire)*, CANSIM (base de données), [En ligne] <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=2820211&retrLang=fra&lang=fra> (consulté le 23 avril 2015).
- ST-ONGE, Sylvie, Guylaine DESCHÊNES et Stéphane RENAUD (2010). « Analyse de la relation entre les dispositions personnelles et le conflit travail-famille », *Relations industrielles*, volume 65, numéro 4, p. 609-631.

TÉZLI, Ann et Anne Hélène GAUTHIER, (2009). « Balancing work and family in Canada: An empirical examination of conceptualizations and measurements », *Cahiers canadiens de sociologie*, volume 34, numéro 2, p. 433-462.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2012). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux* (3e édition), Québec, Presses de l'université du Québec, 416 p.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2010). « Viser la conciliation emploi-famille au Québec : des politiques pour les enfants et/ou les mères? », *Informations sociales*, numéro 160, p. 106-113.

WILLIAMS, Cara (2008). « L'équilibre travail-vie personnelle des travailleurs de quarts », *L'emploi et le revenu en perspective*, volume 9, numéro 8, p. 5-18.

### Données disponibles sur demande

Des données peuvent être disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : [quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca).

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille. Vous pouvez transmettre vos commentaires sur cette publication à l'adresse : [quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca).

PRODUCTION ET RÉDACTION : Philippe Pacaut

COORDINATION – BULLETINS QUELLE FAMILLE ? : Joanie Migneault et Kevin Rousseau

RÉVISION LINGUISTIQUE : France Galarneau

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

ISSN : 2292-0846 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

© Gouvernement du Québec